

DEMANDE D'ATTRIBUTION DE PLACES SÉJOURS ÉTÉ 2024

Remplir en majuscules et remettre avant le
LUNDI 15 AVRIL 2024
en priorité par email à sejours@agglo-muretain.fr
ou à défaut à l'ALAE de l'école de votre enfant

☞ Comment choisir les séjours été ?

Vous pouvez faire 3 choix parmi ceux de la liste au verso et les classer par ordre de préférence. Pour cela, il vous suffit de mettre le chiffre 1 dans la case devant votre choix préféré, 2 devant le suivant et 3 devant le dernier. Attention, si vous ne choisissez qu'un seul séjour et que celui-ci est complet, aucun autre séjour ne sera proposé.

☞ Comment inscrire mon enfant ?

Vous devez d'abord remplir cette demande d'attribution de places.

En parallèle, dans l'hypothèse d'une réponse négative, vous devez inscrire votre enfant en centre de loisirs.

Si votre enfant est accueilli en séjour, le Service Enfance annulera son inscription en centre de loisirs.

Votre demande est acceptée :

Vous recevrez un email contenant les documents nécessaires pour l'inscription au séjour.

Si vous n'avez pas fourni d'adresse email, vous serez prévenu par téléphone et recevrez le dossier d'inscription par courrier postal.

Le règlement du montant du séjour devra être effectué dès la réception de la facture sur votre portail famille par CB ou sur votre permanence habituelle du Muretain-Agglo entre le 27 avril et le 5 mai 2024.

☞ **En cas de non paiement dans les délais**, la place sera automatiquement attribuée à un autre enfant.

☞ **En cas d'annulation de la famille après règlement**, le remboursement se fera sous forme d'avoir.

Votre demande n'est pas acceptée :

Vous serez informé par email ou courrier postal.

L'inscription que vous avez réalisée en centre de loisirs devient effective.

ENFANT :

NOM : PRENOM :

né(e) le : ... / ... / ... âgé(e) de ... ans école : classe 2023/2024 :

RESPONSABLE LEGAL :

NOM : PRENOM :

Adresse

☎ Adresse email*

Votre numéro d'allocataire CAF :

- Votre enfant a-t-il participé à un séjour été en 2023, organisé par le Muretain Agglo ? oui non

- Votre enfant bénéficie-t-il :

1) d'un Protocole d'Accueil Individualisé (allergie alimentaire, médicamenteuse, etc) ? oui non

2) d'un Accompagnement Enfant en Situation de Handicap (dossier MDPH) oui non

Autre(s) observation(s) :

SÉJOURS ÉTÉ 2024

DU CP AU CE2 INCLUS

- du lundi 8 au vendredi 12/07 : SI TU ES FORT ! TU ES CHATEAU FORT !!
- du lundi 8 au vendredi 12/07 : TOUS À L'EAU !!
- du lundi 8 au vendredi 12/07 : NATURE ET AVENTURES
- du lundi 15 au vendredi 19/07 : TROT NATURE
- du lundi 15 au vendredi 19/07 : À LA DECOUVETE DES MONDES
- du lundi 22 au vendredi 26/07 : SOUS LA TERRE, DANS L'AIR, SOUS L'EAU : ON GLISSE ET ON S'AMUSE

À PARTIR DU CM1 JUSQU'À 12 ANS INCLUS

- du lundi 8 au vendredi 12/07 : RALLYE EAU ET TERRE
- du lundi 8 au vendredi 12/07 : LES PIEDS DANS L'EAU ... COQUILLAGES ET CRUSTACÉS
- du lundi 15 au vendredi 19/07 : EQUILIBRE NATUREL
- du lundi 15 au vendredi 19/07 : MONTAGN'AVENTURE
- du lundi 22 au vendredi 26/07 : TERRE D'AVENTURES
- du lundi 22 au vendredi 26/07 : XTREM'SPORTS

Date et signature du responsable légal :

Cadre réservé à l'administration
SEJOUR 1 :
DOSSIER UNIQUE :OUI.....NON
CREER L ACTIVITE OUI
QUOTIENT FAMILIAL
EMAIL (sur axel) :OUI.....NON
VERIFIER N° ALLOCATAIRE :OUI

Cadre réservé à l'Administration
Reçu par
Le à h.....
Signature